

1000 news

La lettre aux administrateurs et délégués des sociétaires

Édito

Cet été, un pas a été franchi dans la prise en considération du grand âge et de la perte d'autonomie, la crise sanitaire ayant exacerbé les besoins criants en matière d'accompagnement de nos aînés. La cinquième branche de la Sécurité sociale a été légalement portée sur les fonds baptismaux avant qu'un nouveau projet de loi à venir lui donne force et contenu.

La rentrée nous apporte quelques perspectives nouvelles. Le 22 septembre, en visite dans un Ehpad⁽¹⁾ du Loir-et-Cher, Emmanuel Macron, Président de la République, évoquait la présentation d'un projet de loi en début d'année prochaine avec, en préambule, une vaste concertation à l'automne, surnommée le « Laroque⁽²⁾ de l'autonomie » conduite par Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie.

Dans quelle mesure le grand âge et la perte d'autonomie seront-ils, par ailleurs, pris en compte dans le prochain PLFSS⁽³⁾ dont l'examen débute le 12 octobre ? Le projet de loi a été présenté hier par Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, et Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics, sur la base d'un déficit de Sécurité sociale de 25,5 Md€ pour 2021.

Afin de financer les dépenses d'assurance maladie, il confirme la mise à contribution des organismes complémentaires pour 2020 et 2021 à hauteur, au total, de 1,5 Md€. Ce montant pourrait être ajusté en fonction des consommations médicales effectivement observées et des perspectives globales des Ocam⁽⁴⁾.

En matière d'autonomie, le projet de loi introduit les premières mesures liées à la création de la cinquième branche qui sera pilotée par la Cnsa⁽⁵⁾. Celle-ci bénéficiera d'un financement reposant sur la CSG⁽⁶⁾ à hauteur de 28 Md€ en 2021. L'ensemble des autres mesures en faveur du secteur sont chiffrées à 2,5 Md€.

Gageons que les mesures à venir revalorisent effectivement les métiers de l'accompagnement des personnes âgées, qu'ils soient exercés à domicile ou en établissement.

⁽¹⁾ Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

⁽²⁾ Pierre Laroque, résistant et haut fonctionnaire, souvent considéré comme le « père » de la Sécurité sociale dont il fut le premier directeur

⁽³⁾ Projet de loi de financement de la Sécurité sociale

⁽⁴⁾ Organisme complémentaire d'assurance maladie

⁽⁵⁾ Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

⁽⁶⁾ Contribution sociale généralisée

Les personnes en perte d'autonomie ont besoin d'auxiliaires de vie, d'aides-soignants, et de nouveaux profils qui ne demandent qu'à être créés. Deux membres de notre Comité de direction Groupe, Isabelle Hébert en charge de la stratégie, du marketing et de la relation client, et Philippe Da Costa, en charge des nouveaux métiers et du développement durable, travaillent d'ailleurs sur le sujet. Acteur majeur de la prévoyance, notre Groupe doit toujours penser l'avenir et doit donc être source de solutions pour une prise en charge respectueuse du grand âge.

C'est ce que nous avons pu développer hier dans le cadre d'une audition par Bernard Bonne et Michelle Meunier, Sénateurs, Rapporteurs de la mission d'information sur la prévention de la perte d'autonomie de la Commission des affaires sociales du Sénat.

Nous avons rappelé le rôle que les assureurs privés jouent dans cette démarche de prévention et la bonne connaissance que le Groupe a du sujet, ayant dès 1985 proposer son produit Safir. Nous avons souligné l'intérêt pour nos concitoyens de faire, à l'approche de l'âge de la retraite, puis régulièrement, un bilan global (médical et patrimonial) leur permettant de se projeter dans le grand âge et d'envisager les solutions adéquates à une éventuelle perte d'autonomie.

À titre d'exemple, le maintien à domicile est souvent mis en avant, ce qui est compréhensible, à condition de bien réfléchir au type de logement. Celui de la force de l'âge ou familial n'est pas forcément pertinent après 80 ans.

Dominique Libault, Président du Haut conseil du financement de la protection sociale, insiste dans une récente interview sur le rôle important des « mutuelles » dans la prise en charge de la perte d'autonomie aussi bien en matière d'accompagnement des aidants que de prévention. Et pour lui, il faut s'engager plus avant dans cette voie.

André Renaudin

Pour lire l'interview de Dominique Libault, [cliquez ici](#).

Sommaire

Conjoncture macroéconomique et financière	Page 3
Lettre Éco	Page 5
Retraite	Page 5
Santé	Page 7
Épargne	Page 10
À noter	Page 11
Actus Groupe	Page 14
Cyclisme	Page 19
Élection	Page 21
ODD	Page 22
Agenda	Page 24

⁽⁷⁾ Source : Direction de la recherche

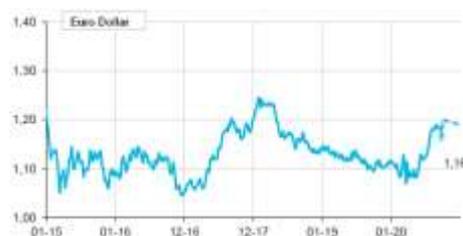
Conjoncture macroéconomique et financière⁽⁷⁾

Monde : les marchés boursiers inquiets d'une résurgence de l'épidémie

Les marchés boursiers internationaux et le pétrole ont reculé, l'annonce de la progression des cas de coronavirus et de nouvelles restrictions d'activité en Europe, suscitant la crainte qu'elles ne fassent tache d'huile dans le monde. Cependant, aux États-Unis, l'activité du troisième trimestre paraît toujours très solide : le total de chômeurs indemnisés a encore baissé la semaine dernière (-167 000 à 12,6 millions) et cette semaine, l'enquête mensuelle sur l'emploi devrait indiquer 850 000 créations nettes de postes en septembre, après 1,3 million en août. Le taux de chômage baisserait à 8,2 % (après 8,4 %). Ce sera le dernier chiffre de chômage avant les élections du 3 novembre. Les commandes de biens durables ont poursuivi leur rebond et la consommation, hors inflation, est attendue en hausse de 0,5 %, après +1,6 % en juillet. Le déflateur de la consommation, hors alimentation et énergie, poursuivrait sa reprise, à 1,4 % en glissement annuel, après un plus bas à 0,9 % en avril. L'ISM⁽⁸⁾ manufacturier de septembre est attendu en légère hausse à 56,3, au-dessus du seuil d'expansion de l'activité. En Chine, la confiance des industriels s'améliorerait encore légèrement (+0,3 à 51,3) et baisserait marginalement dans les services (-0,6 à 54,9). Au Japon, les indices de confiance s'améliorent en septembre, mais restant sur des niveaux faibles, à 47,3 pour le PMI manufacturier et 45,6 pour le PMI services.

⁽⁸⁾ Institut for Supply Management

Taux de change



Zone euro : poursuite du rebond dans l'industrie mais affaiblissement dans les services

⁽⁹⁾ Purchasing managers index Les indices de confiance PMI⁽⁹⁾ préliminaires de septembre indiquent des niveaux d'activité divergents entre l'industrie et les services : le PMI manufacturier gagne deux points à 53,7, tiré par l'industrie allemande qui profite de la demande externe. En revanche, le PMI services perd presque trois points à 47,6, un niveau suggérant une contraction de l'activité, principalement dans les services aux consommateurs. La recrudescence de l'épidémie entraîne de nouvelles mesures de distanciation sociale en Espagne, en France et au Royaume-Uni qui compromettent la reprise dans le tourisme, le transport et la restauration. Cette semaine, l'inflation de septembre est attendue en légère hausse, à 0 % (sic) en glissement annuel, après -0,2 % en août. Hors alimentation et énergie, elle passerait de 0,4 % à 0,5 %. Face à ces risques sur l'activité et les prix, la BCE⁽¹⁰⁾ a répété qu'elle resterait très active et a prêté 175 Md€ aux banques de la zone, à des taux bonifiés de -1 %, pour encourager le crédit aux agents non-financiers. Elle a réussi à enrayer la hausse de l'euro, qui perd plus de 3 % depuis début septembre. Elle appelle également les gouvernements à ne pas réduire prématurément leurs soutiens budgétaires.

⁽¹⁰⁾ Banque centrale européenne

France : des enquêtes de confiance moins bien orientées

⁽¹¹⁾ Institut national de la statistique et des études économiques

En septembre, l'indice de confiance PMI manufacturier gagne 1,1 point à 50,9 mais l'indice des services se dégrade de -4 points à 47,5, repassant en dessous du seuil d'expansion de l'activité. L'enquête de l'Insee⁽¹¹⁾ était plus positive : le climat des affaires s'est amélioré dans l'industrie, le bâtiment et les services à un rythme toutefois moins soutenu que durant l'été. La hausse des indices Insee a été portée par la reprise de l'été mais les perspectives d'activité se dégradent un peu dans tous les secteurs. La consommation en bien du mois d'août est attendue en léger repli. Cependant, le rebond de mai-juin donne un acquis de croissance exceptionnel pour le troisième trimestre (+17 %). La forte hausse du taux d'épargne au deuxième trimestre (monté à 27 %) permet d'envisager une consommation toujours soutenue au quatrième trimestre, même si la reprise de la production ralentit. L'inflation est attendue stable à +0,2 %.

Évolution des marchés financiers

Eonia : taux de référence du marché interbancaire de la zone euro
 TEC 10 ans : taux à échange constant
 SWAP 10 ans : contrat d'échange de taux d'intérêt
 Pb : point de base

	Niveau	Variations	
	25-sept	Sur une semaine	En 2020
Eonia	-0,47 %	0 pb	-2 pb
Taux 3 mois	-0,50 %	1 pb	-12 pb
TEC 10 ans	-0,26 %	-1 pb	-35 pb
Swap 10 ans	-0,24 %	-2 pb	-45 pb
Cac 40	4 730	-5,0 %	-20,9 %
Euro-dollar	1,163	-1,8 %	5,2 %

Lettre éco

Dans le cadre de son partenariat avec Le Cercle de l'Épargne, AG2R LA MONDIALE vous adresse *la Lettre Éco*, l'hebdo réalisé par l'économiste Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, Secrétaire générale.

Vous trouverez ci-après le lien vers les numéros datés du 19 et 26 septembre :

[Numéro du 19 septembre](#)

[Numéro du 26 septembre](#)

RETRAITE

⁽¹²⁾ Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres - Association des régimes de retraite complémentaire

⁽¹³⁾ Accord national interprofessionnel

L'évolution des retraites complémentaires Agirc-Arrco⁽¹²⁾



Réunis le 15 septembre, les partenaires sociaux gestionnaires ont débuté une discussion sur une éventuelle revalorisation des pensions

au 1^{er} novembre 2020. Alors qu'en 2019, la hausse des pensions avait atteint 1 %, l'Ani⁽¹³⁾ du 10 mai 2019 prévoyait que les pensions augmenteraient en suivant le taux d'inflation jusqu'en 2022. Suite à l'épidémie de coronavirus, le régime des retraites complémentaires comptabilise 7 Md€ de cotisations en moins cette année. La crise a engendré une baisse de 5,7 % de la masse salariale du secteur privé. Selon *Les Échos*, si les partenaires sociaux décident de suivre la courbe de l'inflation pour déterminer le montant de la revalorisation des pensions applicable au 1^{er} novembre prochain, « on tomberait à 0,1 % de progression (...) car, à ce taux de 0,2 %, il faut soustraire près de 0,1 point de rattrapage sur le trop-perçu de 2019, année où la revalorisation a atteint 1 % ». Au global, les dépenses supplémentaires atteindraient 80 M€. Pour rappel, l'Ani du 10 mai 2019 prévoit la possibilité d'accorder jusqu'à 0,2 point de pourcentage de revalorisation au-dessus de l'inflation, sous réserve de conditions financières favorables. Les pensions complémentaires pourraient être gelées ou revalorisées de 0,1 ou 0,2 % lors du prochain Conseil d'administration du régime en octobre prochain.

Séminaire des directeurs généraux Agirc-Arrco



Les 24 et 25 septembre a eu lieu le séminaire des directeurs généraux Agirc-Arrco. Dans un climat studieux et détendu, les participants ont débattu sur

le sujet de la transformation des métiers de la retraite. Dans un contexte d'incertitude, quant au calendrier et au contenu de la réforme des retraites qui reste aujourd'hui souhaitée par le Gouvernement, la Fédération et les

institutions de retraite complémentaire doivent être en ordre de marche. Capitalisant sur l'amélioration de la qualité de service et la réduction des coûts au cours de ces dernières années, la communauté Agirc-Arrco souhaite se positionner comme acteur de l'inter-régime. Un groupe de travail visant à définir les rôles et responsabilités de la Fédération d'une part, et des institutions de retraite complémentaire d'autre part, va se mettre en place avec comme objectif de renforcer les positions respectives des acteurs.

⁽¹⁴⁾ Caisse nationale d'assurance vieillesse

206 000 retraités concernés par un trop-perçu de la Cnav⁽¹⁴⁾



Du fait d'une erreur technique, 206 000 retraités ont payé un montant de CSG inférieur à celui prévu. Ils se sont ainsi vu appliquer un taux de 6,6 % sur leurs pensions, au lieu de 8,3 % et ont perçu en moyenne 190 € en trop. Ce trop-perçu

aurait dû être remboursé à la Cnav, mais le Gouvernement a demandé aux caisses du régime général de ne pas recouvrer ces sommes. Dans un communiqué, le ministère des Comptes publics a déclaré : « *cette annulation de créance sera mise en œuvre sans que les assurés n'aient à effectuer aucune démarche. Les assurés qui avaient déjà versés d'eux-mêmes le reste à percevoir seront automatiquement remboursés* ».

L'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco renforcent leur collaboration



Les deux institutions franchissent un nouveau cap dans leur collaboration afin d'informer les assurés de manière conjointe et harmonisée. En effet, l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco,

mettent en place une signature graphique commune, ou « co-branding ». Elle permettra de traduire à l'assuré leur ambition commune et de lui montrer que les deux organismes souhaitent agir de manière conjointe pour simplifier ses démarches et répondre au mieux à ses besoins. Parmi les projets communs en cours ou à venir :

- le lancement d'un parcours coordonné pour l'assuré, afin qu'il puisse prendre un rendez-vous auprès de chacun des régimes sur un site commun ;
- la mise en place d'une campagne de fiabilisation des carrières commune et ciblée sur les populations fragilisées (bénéficiaires RSA⁽¹⁵⁾, AAH⁽¹⁶⁾, chômeurs) ;
- l'instauration de circuits d'échanges de pièces justificatives ou d'informations ;
- l'organisation des Rendez-vous de la retraite, qui permettront de recevoir des assurés en agence retraite et en Cicas⁽¹⁷⁾ partout en France pendant une semaine, du 12 au 17 octobre 2020, et de promouvoir les services en ligne ;
- l'organisation d'un événement digital Flash retraite « *Je me prépare !* » du 16 au 27 novembre 2020.

⁽¹⁵⁾ Revenu de solidarité active

⁽¹⁶⁾ Allocation aux adultes handicapés

⁽¹⁷⁾ Centre d'information conseil et accueil de salariés

⁽¹⁸⁾ Institution de retraite complémentaire de l'enseignement et de la création

⁽¹⁹⁾ Caisse assurance vieillesse des pharmaciens

⁽²⁰⁾ Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales

⁽²¹⁾ Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires

⁽²²⁾ Caisse de retraite du personnel

Impacts de la crise sanitaire sur les caisses de retraite



Galea & Associés, actuaires conseil, a demandé à cinq dirigeants de témoigner des impacts de la crise sanitaire sur les caisses de retraite. Cette crise agit comme un « stress test » (ou test de résistance) pour les caisses qui doivent relever le défi de maintenir impérativement leurs grandes fonctions (perception des cotisations, liquidation des droits à la retraite, etc.) et d'apprécier les conséquences financières sur la pérennité du régime. Angela Alves, Directrice de l'Ircec⁽¹⁸⁾, Monique Durand, Présidente de la CAVP⁽¹⁹⁾ et la CNAVPL⁽²⁰⁾, Olivier Maniette, Directeur de la CRPCEN⁽²¹⁾, Gilles Pestre, Directeur technique, de l'audit et des risques de l'Agirc-Arrco, et Christophe Rolin, Directeur de la CRP⁽²²⁾ RATP, livrent leur expérience de gestion de la situation.

Pour lire les témoignages, [cliquez ici](#).

SANTÉ

Covid-19 : de nouvelles mesures sanitaires



Face à l'augmentation des cas de covid-19, Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a annoncé le 23 septembre de nouvelles mesures sanitaires restrictives qui ont été complétées deux jours après par Jean Castex, Premier ministre. Les bars et restaurants des villes placées en zone rouge doivent fermer à 22 heures. Les salles de sport et de fêtes ainsi que les piscines fermées doivent cesser toute activité jusqu'à nouvel ordre. La jauge des grands événements passe à 1 000 personnes. Et il est interdit de se rassembler dans l'espace public à plus de dix personnes.

Mise en place du Comité de suivi du Ségur de la santé



Le 23 septembre, Olivier Véran, a mis en place le Comité de suivi du Ségur de la santé qui devra s'assurer de la mise en œuvre des 33 mesures annoncées par le Gouvernement pour accélérer la transformation du système de santé. Il a, par ailleurs, confié à Nicole Notat, ancienne Secrétaire générale de la CFDT⁽²³⁾, qui pilote déjà le Ségur de la santé une mission d'évaluation qui devra « *permettre de savoir si les mesures sont connues et comprises des acteurs de la santé, et si elles répondent à leurs attentes.* »

⁽²³⁾ Confédération française démocratique du travail

Augmentation des soins de ville en août

⁽²⁴⁾ Caisse nationale d'assurance maladie



Les derniers chiffres de la Cnam⁽²⁴⁾ concernant le poste ayant été le plus impacté par le confinement, à savoir les soins de ville, progressent fortement au mois d'août, à hauteur de 8,1 % par rapport à la même période de l'année précédente. La biologie connaît des progressions exponentielles, avec +65,7 % d'augmentation par rapport à août 2019. On note, cependant, que cette statistique ne permet pas de distinguer les tests covid et le rattrapage de soins programmés et reportés du fait de l'épidémie. Cette évolution est également tirée par la reprise d'activité des dentistes (+16,7 %) et des spécialistes (+4,8 %), l'activité des généralistes reste stable (+0,2 %). Depuis le début de l'année, les dépenses de soins de ville ont progressé de +0,3 % (+1,3 % sur 12 mois). Les remboursements de soins médicaux et dentaires reculent de -10,1 % sur les huit premiers mois de l'année et de -6,2 % sur les 12 derniers mois. Au cours des huit premiers mois, les remboursements de soins de généralistes ont reculé de -7,8 %, les soins spécialisés de -10,6 % et les soins dentaires de -15,1 %. Sur les 12 derniers mois, ces évolutions sont respectivement de -5,1 % (soins de généralistes), -6,5 % (soins de spécialistes) et -10,0 % (soins dentaires). Les indemnités journalières progressent fortement avec +29,9 % depuis le 1^{er} janvier 2020.

⁽²⁵⁾ Reverse Transcriptase Polymerase Chain Reaction (ou réaction en chaîne par polymérase après transcription inverse), ou tests virologiques

Le coût des tests RT-PCR⁽²⁵⁾



Les tests RT-PCR de dépistage du covid-19 ont représenté, sur la seule semaine du 7 septembre, un montant total de 88 M€. Ce sont quelque 1,2 million de tests qui ont été réalisés cette semaine, avec un coût de 73,59 € par test remboursés aux laboratoires de biologie par la Sécurité sociale. Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a annoncé le 17 septembre, « *une doctrine de priorisation des tests avec une liste de personnes prioritaires* » (celles munies d'ordonnance, les personnes symptomatiques, ainsi que les soignants, les aides à domicile et les cas contacts) afin de resserrer le recours à ce type de tests et de fait, limiter leurs coûts. Par ailleurs, la HAS⁽²⁶⁾ autorise, depuis le 18 septembre, le recours à des tests salivaires pour les patients symptomatiques. L'institution ne les recommande pas sur les personnes asymptomatiques, chez qui « *on raterait plus de 75 % des infections en raison de performances insuffisantes* », selon le Professeur Dominique Le Guludec, Présidente du Collège de la HAS, lors d'une conférence de presse en ligne. « *La HAS recommande d'orienter l'usage de ces tests vers les personnes pour lesquelles l'acceptabilité du test nasopharyngé est aujourd'hui la plus faible (enfants, personnes âgées, personnes présentant des troubles psychiatriques) ou chez qui le test sur prélèvement nasopharyngé est contre-indiqué* », selon un communiqué. L'Assurance Maladie va prochainement se prononcer sur le remboursement de ce type de tests.

⁽²⁶⁾ Haute autorité de santé

L'Assurance Maladie mobilisée pour identifier les chaînes de transmission de l'épidémie



Depuis la fin du confinement, l'Assurance Maladie gère à l'échelle nationale la stratégie d'identification des chaînes de transmission du virus en lien avec les médecins libéraux. 10 000 agents tiennent ainsi à jour un fichier des patients zéro et de leurs « cas contacts ». Selon Thomas Fatome, Directeur de la Cnam, dans *Les Échos*, : « avec plus de 10 000 nouvelles personnes contaminées chaque jour, nous passons près de 40 000 appels par jour, qui durent en moyenne 20 à 45 minutes ». Il ajoute : « il est important de ne pas sacrifier cette durée au nom d'une forme de productivité. Il faut comprendre la situation du patient, l'aider à s'isoler, dresser la liste de ses cas contacts, l'informer sur la mise à disposition de masques... ». Depuis le mois de mai, l'Assurance Maladie a identifié 250 000 personnes positives et plus de 740 000 cas contacts.

(27) Comité de contrôle et de liaison covid-19

Le dernier avis du CCL covid-19⁽²⁷⁾ au sujet de l'application StopCovid



Dans son dernier avis du 15 septembre, le CCL covid-19 a publié une analyse portant sur l'application mobile StopCovid, mettant en avant « le décalage existant entre l'importance de l'investissement engagé dans la conception et le développement de l'application StopCovid, et la faiblesse de son utilisation ». Selon le comité, malgré des situations où le dispositif pourrait être utile (restaurants, réunions familiales), « l'intérêt de l'application ne doit pas être surestimé dès lors, d'une part, que le port du masque est rendu obligatoire en de nombreuses circonstances et, d'autre part, qu'il peut y avoir des faux positifs, en raison, par exemple, de la présence de cloisons entre la personne malade et le contact ». Les dernières statistiques de téléchargement de StopCovid et les taux très faibles de l'utilisation peuvent s'expliquer, selon le CCL covid-19, par une faible communication du Gouvernement sur son usage et l'absence de campagne d'explication permettant de lever les doutes sur cet outil. L'institution estime donc que l'application StopCovid doit être « relancée » permettant, d'une part, d'identifier d'éventuelles pistes d'amélioration, et d'autre part, de mieux apprécier son intérêt en « vie réelle ». Le rebond de l'épidémie est favorable à une campagne de promotion de cette application.

Retrouvez l'avis complet en [suivant ce lien](#).

(28) Dossier médical partagé

Retard dans le déploiement du DMP⁽²⁸⁾



L'Assurance Maladie a dû revoir à la baisse ses objectifs de déploiement du DMP de près d'un tiers pour 2020. Relancé fin 2018, ce déploiement avait pour cible 40 millions de dossiers

ouverts en cinq ans. Fin 2019, la Cnam en dénombrait 8,5 millions, soit 69 % de l'objectif national établi à 11,2 millions. Au lieu des 20 millions attendus pour la fin de l'année, l'objectif a été révisé à 14 millions.

ÉPARGNE

Des webinaires pour l'éducation financière

⁽²⁹⁾ Autorité des marchés financiers
⁽³⁰⁾ Autorité de contrôle prudentiel et de résolution



L'AMF⁽²⁹⁾ et l'ACPR⁽³⁰⁾ coorganisent depuis le 15 septembre un cycle d'une quarantaine de conférences pédagogiques sur l'épargne. La tenue « dans tout le territoire de ces rendez-vous de l'épargne » avait été annoncée dès novembre 2019

par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, pour « apporter des éclairages sur l'évolution du contexte économique de l'épargne et des produits d'épargne ». Les 27 premiers webinaires débiteront à 18h après une inscription sur le site [Mesquestionsdargent.fr](https://www.mesquestionsdargent.fr). À l'issue d'une courte introduction sur l'environnement économique et financier et d'une présentation d'une heure sur l'épargne, le public peut poser ses questions. Deux objectifs sont mis en valeur avec cette initiative, selon le site Mes questions d'argent : « fournir des clés de compréhension pour permettre à chacun de se poser les questions adaptées avant de réaliser un placement » et « renforcer la vigilance des épargnants face aux arnaques financières ».

5,82 Md€ d'épargne en déshérence depuis 2016

⁽³¹⁾ Caisse des dépôts et consignations



En 2019, 628,8 M€, dont les titulaires d'un compte bancaire inactif n'ont pas donné signe de vie depuis plus d'un an, sont arrivés à la CDC⁽³¹⁾. Dans le détail, 429,3 M€ sont issus de 807 240 comptes bancaires, 76,3 M€ proviennent de 44 289 produits d'épargne salariale.

Enfin, 123,2 M€ ont été récupérés via 42 341 contrats d'assurance vie. Depuis 2016, 5,82 Md€ ont été collectés par la CDC. Une somme issue de quelque 9,1 millions de contrats. À la fin 2018, le site Ciclade, permettant aux particuliers de retrouver leurs avoirs oubliés ou ceux de leurs aïeux, a permis de restituer 143 M€. 160 M€ de plus ont été rendus en 2019 pour un total de 303,2 M€.

Collecte nette négative en août pour l'assurance vie

⁽³²⁾ Fédération française de l'assurance



Sur le mois d'août 2020, la collecte nette en assurance vie atteint -0,1 Md€ selon les derniers chiffres de la FFA⁽³²⁾. Les cotisations se montent à 8,0 Md€ quand le montant des prestations s'établit à 8,1 Md€. Depuis le 1^{er} janvier, le montant des cotisations collectées par les sociétés d'assurance

⁽³³⁾ Unités de compte

est de 72,7 Md€, contre 97,5 Md€ sur la même période en 2019. Les versements sur les supports en UC⁽³³⁾ représentent 25,0 Md€, soit 34 % des cotisations. Les prestations versées s'élèvent à 79,3 Md€ depuis le début de l'année 2020, contre 79,5 Md€ sur la même période un an auparavant. Sur les huit premiers mois de l'année, la collecte nette s'établit à -6,5 Md€ contre 18,0 Md€ sur la même période en 2019. L'encours des contrats d'assurance vie (provisions mathématiques + provisions pour participation aux bénéficiaires) atteint 1 761 Md€ à la fin du mois dernier.

À NOTER

Les chiffres du déficit de la Sécurité sociale



La Commission des comptes de la Sécurité sociale annonce un déficit de 44,7 Md€ pour 2020 et de 25,5 Md€ pour 2021. Au niveau des branches, cela signifie : un déficit pour l'Assurance Maladie de 30 Md€ en 2020 et 16,4 Md€ en 2021 ; pour la branche AT-MP un déficit de 300 M€ en 2020 avec en revanche un excédent de 400 M€ en 2021 ; pour la branche retraite, un déficit de 7,9 Md€ en 2020 et de 8 Md€ en 2021 ; pour la famille, un déficit de 3,3 Md€ en 2020 et un bénéfice de 900 M€ en 2021. L'Ondam⁽³⁴⁾ devrait enregistrer une progression de 1,4 % en 2021 contre les 7,6 % projetés pour 2020 (chiffres n'intégrant pas les mesures qui pourraient être prises dans le cadre du PLFSS 2021 et d'une éventuelle seconde vague d'épidémie).

⁽³⁴⁾ Objectif nationale de dépenses d'assurance maladie

Les principales mesures du PLFSS 2021



Dans un contexte de dégradation sans précédent des comptes de la Sécurité sociale (déficit estimé à plus de 44 Md€ en 2020 et plus de 20 Md€ en 2021), le PLFSS 2021 est marqué par cinq grandes catégories de mesures portant pour l'essentiel sur la santé et :

- permettant de continuer à gérer et amortir la crise sanitaire et de concrétiser les conclusions du Ségur de la santé (revalorisations salariales des personnels hospitaliers et des Ehpad, investissements dans les établissements de santé et médico-sociaux) ;
- matérialisant la cinquième branche dédiée à l'autonomie créée par la loi organique et la loi ordinaire du 7 août relatives à la dette sociale et à l'autonomie ;
- doublant la durée du congé de paternité et d'accueil du jeune enfant (qui passera ainsi à un mois, dont sept jours consécutifs) ;
- établissant l'Ondam à 224,6 Md€, soit 8,9 Md€ de plus que le niveau estimé à ce stade pour 2020 ;

⁽³⁵⁾ Caisse d'amortissement de la dette sociale

• sécurisant le remboursement de la dette sociale par le prolongement de la Cades⁽³⁵⁾ jusqu'en 2033.

S'agissant des mesures concernant directement le secteur des organismes complémentaires d'assurance maladie, notons en particulier :

- la confirmation de la contribution exceptionnelle aux dépenses auxquelles fait face l'assurance maladie obligatoire durant la crise sanitaire à hauteur de 1,5 Md€ ;
- la poursuite durant deux ans de la prise en charge à 100 % par l'assurance maladie obligatoire des actes de téléconsultation.

Recul de la masse salariale soumise à cotisations

⁽³⁶⁾ Agence centrale des organismes de sécurité sociale - Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales



Selon les derniers indicateurs publiés par l'Acoss-Urssaf⁽³⁶⁾, à fin août, la masse salariale soumise à cotisations sociales du secteur privé recule de 15,8 % au deuxième trimestre. Ce repli est principalement lié à la baisse de 12,7 % du salaire moyen par personne, s'expliquant notamment par le recours massif à l'activité partielle dont l'indemnisation n'est pas soumise à cotisations sociales. Si le taux d'impayés des cotisations a été fortement impacté du fait des mesures prises par les pouvoirs publics, la branche recouvrement constate toutefois une amélioration de la situation depuis juin.

Taxation des complémentaires santé : l'avis de Jean-Marie Spaeth



Dans une tribune publiée le 23 septembre dans *Les Échos*, Jean-Marie Spaeth, Président honoraire de la Caisse nationale d'Assurance Maladie, expose son avis sur la taxation des complémentaires santé envisagée par le Gouvernement afin de renflouer la Sécurité sociale.

« Adhérer à une complémentaire est indispensable pour accéder aux soins. Syndicats et patronat ont signé en janvier 2013 un accord transcrit dans la loi, qui rend obligatoire la complémentaire santé pour tous les salariés. Les plus démunis ont quant à eux accès au dispositif de "complémentaire santé solidaire". Mutuelles et IP⁽³⁷⁾ ne rémunèrent pas de capital. Pour parler vrai, les taxer équivaut à taxer la solidarité », déclare-t-il.

⁽³⁷⁾ Institut de prévoyance

Pour lire la tribune, [cliquez ici](#).

Demandes adressées au médiateur de l'assurance



Chaque année, près de 15 000 demandes sont adressées par les assurés au médiateur de l'assurance. En 2019, 40 % des dossiers concernaient l'assurance de personnes, dont 25 % portaient sur des contrats santé.

⁽³⁸⁾ Objectifs de développement durable

⁽³⁹⁾ Organisation des Nations unies

⁽⁴⁰⁾ Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles

⁽⁴¹⁾ Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

⁽⁴²⁾ Assemblée des départements de France

Cinquième anniversaire des ODD⁽³⁸⁾



Le 25 septembre, les ODD ont fêté leurs cinq ans d'existence. Il reste dix ans aux entreprises du secteur privé engagées dans la démarche, dont AG2R LA MONDIALE, pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 établi par l'ONU⁽³⁹⁾ et atteindre ces objectifs. Le Global Compact France a pour mission de promouvoir les 17 ODD. En ce sens, il a publié récemment un baromètre sur les ODD et les entreprises françaises. Comme l'écrit André Renaudin, Président du Global Compact France, dans l'éditorial de cette publication : « *Les ODD sont dans une logique multicritère, c'est à cause du réchauffement climatique, de la perte de la biodiversité et de la déforestation et la destruction de l'habitat du monde sauvage que le risque infectieux augmente et donc la propagation des virus, d'où le lien qui existe entre les ODD 13 sur les changements climatiques, le 15 sur la vie terrestre et le 3 sur la bonne santé et le bien-être. La crise du covid-19 nous montre que les opérateurs qui se saisissent le mieux de cette grammaire commune sont ceux qui se montrent le plus résilients. Beaucoup d'entreprises, et parmi elles, beaucoup de membres du Global Compact ont su faire preuve d'innovation, et ont répondu à la situation sanitaire par une responsabilité sociétale renforcée.* »

Colloque de l'Una⁽⁴⁰⁾ : « Le cinquième risque de sécurité sociale : mythe ou réalité ? »



Le 17 septembre, l'Una a organisé une table ronde sur le cinquième risque de sécurité sociale. Marie-Reine Tillon, Présidente de l'organisme, a introduit la rencontre et Laurent Vachey, Pilote de la conférence de préfiguration de la nouvelle branche autonomie, a animé la table ronde. Ils ont ensuite pris part au débat aux côtés de Caroline Janvier, membre de la Commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale, Rapporteuse des volets médico-social et autonomie du PLFSS 2021, Marie-Anne Montchamp, Présidente de la Cnsa⁽⁴¹⁾, et Frédéric Bierry, Président de la Commission solidarité et affaires sociales de l'ADF⁽⁴²⁾, Pilote de la mission engagée par l'ADF sur la valorisation des métiers de l'aide à domicile. Les différents participants ont ensuite pu répondre aux questions de l'assemblée.

Aviva France : de nouveaux prétendants au rachat



Un consortium composé d'Allianz et d'Athora Holding serait en discussion avancée pour l'acquisition de la filiale française d'Aviva avec une valorisation estimée entre 2 et 3 Md€. Cependant, aucune négociation exclusive n'a été engagée. Plusieurs autres prétendants sont déjà intéressés par cette entité : La Mondiale, Axa et Assicurazioni Generali.

Le premier discours d'Ursula von der Leyen : quid de la santé ?



Parmi les principales mesures annoncées le 16 septembre lors du discours de la Présidente de la Commission européenne, on retient qu'en matière de santé, Ursula von der Leyen a appelé les eurodéputés à une « *Union européenne de la santé* ». « *Nous devons faire en sorte que notre nouveau programme "L'UE pour la santé" résiste à l'épreuve du temps (...). Nous créerons une agence de recherche et de développement biomédicaux avancés au niveau européen, comme cela existe aux États-Unis* », a-t-elle affirmé. Elle a, par ailleurs, insisté sur une forme de « *nationalisme vaccinal* » dangereuse pour les citoyens dans le cadre de la course mondiale au vaccin contre le coronavirus.

ACTUS GROUPE

(43) Comité social et économique

Projet de délimitation de la retraite complémentaire : avis favorable du CSE⁽⁴³⁾ AG2R



Les élus du CSE AG2R ont rendu un avis favorable sur le projet d'organisation de l'activité retraite complémentaire au sein du Groupe comportant la délimitation du périmètre de l'activité retraite complémentaire et des activités qui y sont attachées et son transfert (activité, équipes et moyens associés) au sein de l'IRC⁽⁴⁴⁾. La consultation du CSE La Mondiale devrait aboutir également à un avis positif, ce qui permettra de clore cette première étape importante. À partir du mois d'octobre, s'engagera donc la phase de mise en œuvre opérationnelle progressive de cette nouvelle organisation. Un suivi régulier sera mis en place afin de s'assurer que les modalités sont respectées. Les élus ont insisté sur l'importance de veiller à l'unité sociale et managériale du Groupe dans le cadre de cette délimitation.

(44) Institution de retraite complémentaire

(45) Comité de direction Groupe

Florence Lustman invitée du CDG⁽⁴⁵⁾



Le 28 septembre, Florence Lustman, Présidente de la FFA, était l'invitée d'honneur de la réunion hebdomadaire des membres du CDG (Jean-Marc Robinet, Directeur général adjoint, en charge de la retraite complémentaire, des moyens généraux et de l'immobilier d'exploitation, Sophie de Saint-Étienne, Secrétaire générale, en charge des instances, des affaires juridiques et fiscales et de la conformité, David Simon, en charge des investissements, des finances et des risques, Philippe Dabat, en charge des assurances de personnes et de la distribution, Isabelle Hébert, en charge de la stratégie, du digital, du marketing et de la relation client, Claire Silva, en charge des ressources humaines et des relations sociales, Béatrice Willems,

Directeur de cabinet du Directeur général, en charge de la communication, Jean-Marc Crestani, en charge des activités d'épargne et de services bancaires, Corinne Dajon, en charge des systèmes d'information et de l'organisation, François-Marie Geslin, en charge de l'engagement sociétal, Philippe Da Costa, en charge des nouveaux métiers et du développement durable). Benoît Courmont, Directeur général du pilotage financier et des risques, Patrice Bonin, Directeur général d'Arial CNP Assurances, et Jean-Pierre Diaz, Directeur santé et prévoyance, étaient également présents pour échanger avec Florence Lustman sur l'actualité et plus particulièrement sur celle du secteur.

⁽⁴⁶⁾ Déclaration de performance extra-financière

Publication de la DPEF⁽⁴⁶⁾



Pour la deuxième année consécutive, AG2R LA MONDIALE publie sa DPEF. Résultat d'une démarche volontaire établie dans le respect de la réglementation, elle présente le modèle d'affaires du Groupe et ses métiers, décrit les principaux risques extra-financiers auxquels il est exposé et qui

concernent : la relation client, la conformité et l'éthique des affaires, la relation fournisseurs, la gestion des actifs et la gestion des ressources humaines. À ces sujets sont ajoutés toutes les contributions volontaires et engagements du Groupe en faveur du développement durable : participations aux travaux de nombreux organismes, activités de mécénat, politique environnementale, égalité des chances et qualité de vie au travail.

Pour consulter la DPEF, [cliquez ici](#).

Happy hour Culture branches



Dans le cadre du Culture branches, le premier Happy hour de la rentrée était organisé le 17 septembre au siège autour du thème « Économies en terres inconnues » choisi par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne. La rencontre qui réunissait des représentants des fédérations syndicales et

patronales, a été introduite par David Giovannuzzi, Directeur des accords de branches. L'exposé de Philippe Crevel a permis à l'auditoire de mieux comprendre la teneur de la crise actuelle tout en donnant les raisons d'avoir confiance en l'avenir. Les participants de ce Happy hour ont pu également visiter l'exposition photographique « [Commerçants dans la tempête](#) ».

⁽⁴⁷⁾ Plan d'épargne retraite populaire

⁽⁴⁸⁾ Groupement d'épargne retraite populaire

Transfert des Perp⁽⁴⁷⁾ d'HéliA vers Amphitéa



L'association HéliA est un Gerp⁽⁴⁸⁾ qui a souscrit deux Perp auprès d'AG2R LA MONDIALE : « Mondiale Solution Retraite » (La Mondiale) et « Complément Épargne Retraite » (La Mondiale Partenaire). La Loi Pacte de 2019 ayant revu en profondeur l'organisation de

l'épargne retraite en France, avec notamment la fin de la commercialisation

(49) Plan d'épargne retraite individuel

de produits tels que le Perp et l'arrivée du nouveau contrat Peri⁽⁴⁹⁾, La Mondiale et La Mondiale Partenaire ont donc décidé de mettre en place leur nouveau contrat respectif auprès de l'association souscriptrice Amphitéa. Dans ce contexte et dans un souci de rationalisation, il était donc plus simple qu'Amphitéa reprenne les Perp d'Héliia. Ainsi, l'Assemblée générale d'Héliia a adopté le 18 septembre, le transfert des deux Perp vers l'association Amphitéa. Elle a également décidé de sa dissolution au 31 décembre 2020 et la résiliation des conventions conclues entre Héliia et les assureurs à effet du 1^{er} janvier 2021. L'Assemblée générale d'Amphitéa a, quant à elle, accepté le 19 septembre la reprise des engagements et missions d'Héliia, dans le cadre de ses missions spécifiques de Gerp, à effet du 1^{er} janvier 2021. Tous les engagements seront repris à l'identique par les assureurs et l'adhésion continue de produire ses effets jusqu'à son terme, ceci ne changeant en rien les garanties et la vie du contrat, dont la possibilité d'effectuer de nouveaux versements.

62^e Rencontre des correspondants régionaux d'Amphitéa



Le 19 septembre à Paris, près de 50 correspondants régionaux venus de toute la France et d'Outre-mer, ont participé à leur seconde Rencontre annuelle. Tous étaient heureux de se retrouver après ces mois un peu

particuliers et l'événement a été mené selon les règles sanitaires en vigueur. Pierre Geirnaert, Président d'Amphitéa, les a accueillis, saluant au passage l'arrivée de trois nouveaux correspondants. Yvan Stolarczuk, Directeur, a quant à lui fait le point sur les avancées du plan triennal Amphitéa CAP 2020 et sur les adaptations réalisées compte tenu de la situation. Martine Odin-Besson, Trésorière, a ensuite pris le relai (en vidéo) pour faire une revue des comptes 2019 et du prévisionnel 2020, avant de laisser la parole à André Renaudin qui est revenu sur l'environnement de l'assurance et l'actualité d'AG2R LA MONDIALE. À noter que la veille de la Rencontre, trois Comités de travail (« Parcours clients », « Produits & Services », « Outre-mer ») ont eu lieu avec les correspondants régionaux impliqués.

Assemblée générale de la Confédération nationale de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie française



Le 21 septembre, la Confédération nationale de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie française présidée par Dominique Anract a réuni son Assemblée générale sur le site de Montholon. L'occasion pour André Renaudin de rappeler l'engagement du Groupe aux côtés de la profession, surtout en cette période de crise sanitaire. La Confédération a créé un fonds de solidarité en direction des artisans fragilisés (cf. 1 000 News 129). Elle a également édité en partenariat avec AG2R LA MONDIALE un guide « Kit covid » pour aider les adhérents à

gérer la reprise d'un point de vue sanitaire et un autre guide pratique sur les mesures d'accompagnement.

⁽⁵⁰⁾ Union des entreprises de proximité

Rencontres annuelles de l'U2P⁽⁵⁰⁾



Les Rencontres annuelles de l'U2P se sont tenues le 24 septembre à la Maison de la Mutualité à Paris. À cette occasion, une table ronde sur la thématique « Les conditions d'une reprise rapide et durable » était proposée réunissant Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des petites et moyennes entreprises, Laurent Munerot, Président de l'U2P, Jean Christophe Repon, Vice-Président de l'U2P Capeb⁽⁵¹⁾, Joël Mauvigney, Vice-Président de l'U2P CGAD⁽⁵²⁾, Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne, et Nicolas Doze, Journaliste économique. AG2R LA MONDIALE était partenaire de ces Rencontres annuelles.

⁽⁵¹⁾ Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment

⁽⁵²⁾ Confédération générale de l'alimentation de détail

La Fête des voisins, sacrée « party » !



Décalée pour cause de covid-19, la Fête des voisins soutenue par AG2R LA MONDIALE a eu lieu le 18 septembre dans toute la France dans le respect des gestes barrières. Un grand concours photo a été organisé : les 50 premiers gagnants ont remporté un panier gourmand. Et pour égayer les apéros, un bingo permettait de mieux (re)connaître ses voisins. Le rendez-vous est donné le 8 octobre avec la Fête des voisins au travail !

Journée mondiale Alzheimer



L'association France Alzheimer, soutenue par le Groupe, est revenue, à l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer du 21 septembre, sur la crise sanitaire du covid-19 qui n'a fait qu'accentuer la détresse des personnes touchées par la maladie. Quelques jours auparavant, elle avait lancé une nouvelle campagne de communication avec notamment un film d'animation réalisé par le collectif Méga Computeur (dernièrement oscarisé pour leur court-métrage « Hors-Piste »). Les trois piliers fondamentaux de France Alzheimer sont mis en avant : l'accompagnement, la proximité et l'inclusivité.

Pour visionner le film d'animation, [cliquez ici](#).

Entretiens Alzheimer à Lyon



Le 28 septembre se sont tenus, à l'Hôtel de Ville de Lyon, les Entretiens Alzheimer organisés par la Fondation Recherche Alzheimer et soutenus par AG2R LA MONDIALE. Le grand public a pu écouter la conférence et échanger avec les intervenants : les Prs Pierre Krolak-Salmon et Virginie Desestret, Neurologues au CHU⁽⁵³⁾ de Lyon, le Dr Nicolas Villain,

⁽⁵³⁾ Centre hospitalier universitaire

Neurologue de l'IM²A de Paris, et le Fondateur du programme Ping4Alzheimer, Renato Walkowiak. Le Groupe a pu présenter ses initiatives autour des approches non médicamenteuses. Prochain rendez-vous, le 6 octobre à Paris.

Conférence « Cohabitation solidaire intergénérationnelle : enjeux et ambition »



Le 30 septembre a eu lieu, dans les locaux de Montholon (et également à distance par webinaire), une conférence sur les enjeux et l'ambition de la cohabitation solidaire intergénérationnelle organisée en partenariat avec le réseau Cohabilis@RéseauCOSI. Ce principe, qui consiste à mettre en relation un jeune en recherche de logement temporaire et un senior disposant d'une chambre non occupée, se développe de plus en plus. La crise sanitaire a, par ailleurs, révélé la nécessité de repenser nos rapports sociaux et notre approche du bien-vieillir, ainsi que l'importance de relier les personnes entre elles. Parmi les différents intervenants de la conférence, notons la présence de Michèle Delaunay, ancienne ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie.

Pour en savoir plus sur le partenariat avec COSI, [cliquez ici](#).

Soutien de la Fondation pour la Vitalité artistique à l'exposition « Les musiques de Picasso »



Le 21 septembre s'est tenu, en présence de Cécile Godefroy, Commissaire, le vernissage des prêteurs de la nouvelle exposition de la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, intitulée « Les musiques de Picasso » et soutenue par la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique. À cette occasion les invités, parmi lesquels Sylvio Ciccotelli, Vice-président de la Fondation, ont pu découvrir l'imaginaire musical de l'artiste espagnol. Des croquis de jeunesse aux sculptures cubistes figurant des instruments de musique, en passant par les maquettes et dessins préparatoires à ses collaborations avec le monde de la scène et de la danse, ce sont plus de 250 œuvres en lien avec la musique qui recréent pour le visiteur l'univers de Picasso. bercé par l'atmosphère des cafés-concerts du début du XX^e siècle, pénétré de l'effervescence des tauromachies provençales et espagnoles, Pablo Picasso s'imprègne d'ambiances colorées auxquelles viennent s'ajouter ses amitiés avec les Surréalistes et son goût pour le spectacle. De ce métissage naissent des compositions inattendues, aussi variées que des peintures sur toile, sur céramique ou sur instruments de musique, ou encore des esquisses pour des décors et des costumes de ballets, présentées tout au long du parcours. À travers ce prisme singulier, cette exposition présente, jusqu'au 3 janvier 2021, l'œuvre de Picasso dans toute sa diversité.

(En photo : Sylvio Ciccotelli)

Concert du violoncelliste Noé Drdak dans le cadre du soutien de la Fondation d'entreprise pour la Vitalité artistique à l'association Talents & Violon'celles



À l'Abbaye de Clairvaux, à l'occasion des Grands Concerts, Pierre Martin, Président de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique, François Henrion, administrateur de la Fondation, Michel Boulant, membre de la Réunion territoriale Champagne-Ardenne et Bertrand Boussagol, Directeur régional en Champagne-Ardenne, ont pu prendre part le 27 septembre à un moment privilégié. Le jeune talent Noé Drdak s'est ainsi produit avec six autres jeunes, autour de leur professeur Raphaël Pidoux, dans un programme comprenant des morceaux de Bloch, Bizet, Dvorak... arrangés pour un octuor de violoncelles. Cette participation s'inscrit dans le cadre du soutien que la Fondation a accordé à Talents & Violon'celles pour la fabrication d'un violoncelle auprès d'un maître luthier, Joël Klépal, et la mise à disposition de l'instrument, lequel a été attribué à Noé.

(En photo : de gauche à droite : François Henrion, Michel Boulant, Noé Drdak, Raphaël Pidoux, Pierre Martin, Bertrand Boussagol)

CYCLISME

Le Tour de France, c'est fini !



Le Tour 2020 s'est terminé le 20 septembre et il n'aura guère été favorable aux Français et à l'équipe AG2R LA MONDIALE. Romain Bardet et Pierre Latour, ayant chuté en cours de route, ont été privés de l'arrivée sur les Champs-Élysées. Réjouissons-nous toutefois du maillot à pois de Benoît Cosnefroy et des classements de Nans Peters (8^e sur la 14^e étape) et d'Oliver Naesen (5^e sur la 19^e étape).

Paris-Camembert : victoire de Dorian Godon



Le 22 septembre, Dorian Godon a remporté la 81^e édition de Paris-Camembert : 194,5 km entre Pont-Audemer et Livarot, en 4h23'41". Il a devancé, dans un sprint final, son compagnon d'échappée, Maurits Lammertink (Circus-Wanty Gobert). *« Je suis heureux de lever les bras pour la première fois chez les professionnels, commente le jeune coureur de l'équipe cycliste AG2R LA MONDIALE. C'est une belle partie de manivelles qui a commencé à 50 km de l'arrivée pour rejoindre l'échappée. À dix kilomètres du but, dans la dernière*

difficulté, nous avons réussi à nous isoler à deux. Je ne me suis jamais soucié du peloton. Cette victoire fait du bien au moral avant de découvrir la Flèche wallonne et Liège-Bastogne-Liège. »

Benoît Cosnefroy, deuxième de La Flèche wallonne



Le 30 septembre, Benoît Cosnefroy a terminé deuxième de La Flèche wallonne, l'une des plus belles classiques. *« Je suis forcément satisfait, même si j'aurais pu gagner. C'est mon premier podium sur une classique World Tour, je vais travailler au maximum pour essayer d'en gagner une, maintenant. Ce matin, j'ai dit à mes coéquipiers qu'on avait un podium à aller chercher, je les remercie tous. Hirschi était trop fort, je n'ai pas d'excuse puisque j'étais dans sa roue et qu'il m'a lâché. Ce sont ces courses que j'affectionne et c'est là que je peux exister, davantage que sur les courses par étapes ».*

Prolongation pour Mathias Frank



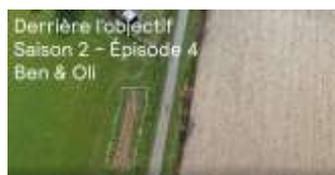
Mathias Frank a prolongé son engagement avec l'équipe AG2R LA MONDIALE jusqu'à la fin de la saison 2021. *« Je me sens bien dans l'équipe depuis 2017 et je suis heureux de prolonger avec AG2R CITROËN TEAM l'an prochain, a déclaré le coureur. Je retrouve BMC, marque suisse avec laquelle j'ai appris le métier de coureur professionnel. Michael Schär est quasiment mon voisin et j'ai de très bons souvenirs avec Greg Van Avermaet. Pour moi, la boucle est bouclée ! Je suis impatient ! ».*

Concentration du sponsoring sportif sur le cyclisme



Après presque 30 ans aux côtés des marins, AG2R LA MONDIALE a choisi d'infléchir sa stratégie en matière de sponsoring en mettant un terme à son engagement dans la voile et en se concentrant sur le cyclisme. Le Groupe remercie tous les partenaires qui ont contribué à écrire l'histoire de la Transat (OC Sport, la FFVoile, la région Bretagne, le département du Finistère, les villes de Concarneau et de Lorient, la CCI⁽⁵⁴⁾ métropolitaine Bretagne ouest, la classe Figaro Bénétéau) et les 450 duos de skippers ayant participé à l'épreuve.

« Derrière l'objectif » : un nouvel épisode en ligne



Depuis le 25 septembre, la saison 2 de « *Derrière l'objectif* » propose un quatrième épisode pour en apprendre plus sur deux coureurs emblématiques de l'équipe cycliste AG2R LA MONDIALE : Oliver Naesen et Benoît Cosnefroy. Leur interview permet de croiser le témoignage d'un coureur d'expérience et celui d'un jeune champion issu du centre de formation de l'équipe.

Pour visionner la vidéo, [cliquez ici](#).

⁽⁵⁴⁾ Chambre de commerce et d'industrie

Vivons Vélo : beau succès pour les rassemblements de la rentrée !



Le 19 septembre, des rassemblements Vivons Vélo ont eu lieu dans 21 villes françaises sur le thème de la découverte. 438 personnes y ont pris part, parcourant 11 598 km. Autant de kilomètres qui s'ajoutent au compteur en faveur de l'Institut Pasteur.

ÉLECTION

⁽⁵⁵⁾ Service départemental d'incendie et de secours

⁽⁵⁶⁾ Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France

⁽⁵⁷⁾ Union de groupe mutualiste

⁽⁵⁸⁾ Mutuelle nationale de la justice

⁽⁵⁹⁾ Mutuelle des hôpitaux de la Vienne



Le Colonel Stéphanie Chaubet, Pharmacienne-chef de SDIS⁽⁵⁵⁾ de Seine-et-Marne et Vice-présidente de la MNSPF⁽⁵⁶⁾, a été élue Présidente de l'UGM⁽⁵⁷⁾ de la Fonction publique. Elle succède au Colonel Antoine Hubert. André Renaudin a salué l'engagement sans faille de celui-ci au sein du Pôle Fonction publique créé en 2017 à l'initiative de quatre mutuelles membres d'AG.Mut : la MNSPF, SMACL Santé devenue Territoria Mutuelle, la MNJ⁽⁵⁸⁾ et la MHV⁽⁵⁹⁾.

ODD : les 17 objectifs des Nations unies



15• Vie terrestre

L'objectif 15 fixé par le Global Compact, est de préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

75 % de la surface terrestre a été altérée par l'activité humaine, obligeant la faune et la flore à se replier dans des espaces de plus en plus restreints. Environ un million d'espèces animales et végétales sont déjà menacées d'extinction, beaucoup dans les décennies à venir. La santé des écosystèmes, dont l'humanité tout entière ainsi que toutes les autres espèces dépendent, se détériore plus rapidement que jamais, affectant les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, notre sécurité alimentaire, notre santé et notre qualité de vie dans le monde entier.

La déforestation et la désertification posent des défis majeurs au développement durable et ont des répercussions négatives sur la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes. Depuis 1990, quelque 420 millions d'hectares de forêts ont disparu par conversion de ces espaces à d'autres utilisations, notamment agricoles. Nous devons investir dans la restauration des sols afin d'améliorer les moyens de subsistance, de réduire les vulnérabilités et de réduire les risques pour l'économie.

En outre, la santé de notre planète constitue également un facteur important dans l'apparition des zoonoses, c'est-à-dire des maladies qui se transmettent de l'animal à l'homme, et vice-versa. À mesure que nous empiétons sur des écosystèmes fragiles, nous multiplions les contacts entre l'humain et la faune sauvage, ce qui permet aux agents pathogènes présents dans la faune sauvage de se propager au bétail et à l'homme, augmentant ainsi le risque d'apparition et de propagation des maladies.

Pour atteindre l'objectif, les cibles du Global Compact sont de :

- d'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux ;
- d'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial ;
- d'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres ;
- d'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable ;
- prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction ;
- favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale ;
- prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande ;
- d'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires ;
- d'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité ;
- mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement ;
- mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement ;
- apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

L'engagement d'AG2R LA MONDIALE correspondant à ce quinzième objectif se retrouve dans les actions menées en faveur de l'empreinte environnementale (par les placements financiers, par le fonctionnement du Groupe, par ses consommations de papier et de ressources, par la gestion des déchets) et la sensibilisation, ainsi qu'au niveau des investissements.

Pour rappel, le Global Compact est un mouvement international d'entreprises (13 000) engagées pour le respect des dix principes du Pacte mondial et des 17 ODD.

Découvrez le seizième ODD dans le prochain numéro de *1000 News*.

Agenda

2 juillet - 29 octobre : Tournée nationale de la Caravane Tous aidants 2020 soutenue par AG2R LA MONDIALE.

18 septembre - 8 octobre : Semaines européennes du développement durable.

30 septembre - 2 octobre : Congrès de l'Ordre des experts-comptables.

⁽⁶⁰⁾ Association des cadres territoriaux de l'action sociale

1^{er} octobre : Remise des prix des AMIs 2020 de l'Actas⁽⁶⁰⁾ – dont AG2R LA MONDIALE est partenaire – dans le cadre du congrès annuel à Issoudun.

1^{er} octobre : Inauguration des nouveaux locaux du centre de prévention Bien Vieillir Agirc-Arrco Grand Est à Strasbourg.

1^{er}- 9 octobre : Semaine de la finance responsable.

5 et 6 octobre : Lancement du réseau des Sociétales.

6 octobre : Les Entretiens Alzheimer organisés à Paris avec la Fondation recherche Alzheimer.

6 octobre : Journée nationale des aidants.

6-11 octobre : Festival Atmosphères à Courbevoie.

7 octobre : Conférence de presse au Collège des Bernardins (Paris) à l'occasion de la publication de *Lire la ville : manuel pour une hospitalité de l'espace public* préfacé par Éric Sanchez, Directeur valorisation et initiatives sociale d'AG2R LA MONDIALE.

7 octobre : Webconférence sur l'investissement responsable proposée en interne par la Direction des investissements dans le cadre de la Semaine de l'investissement responsable de la place de Paris.

12 octobre : Lancement des nouveaux Trophées régionaux des initiatives sociales et solidaires.

12-17 octobre : Les rendez-vous de la retraite.

13-15 octobre : World Forum for a Responsible Economy (Forum Mondial de l'économie responsable) à Lille.

15 octobre : Séminaire annuel de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE à Montholon.

⁽⁶¹⁾ Responsabilité sociétale des entreprises

16 octobre : Petit déjeuner Culture Branches sur le thème de la RSE⁽⁶¹⁾, nouveaux modes de travail et impacts environnementaux et sociétaux. Siège boulevard Malesherbes (8h30-10h).

17 octobre : Assemblée générale de la FNSPF et de l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France, à Paris.

20-21 octobre : 5^{es} Assises nationales du vieillissement à Troyes.

21 octobre : Cadrage budgétaire.

22 octobre : Journée des Présidents de l'Agirc-Arrco.

4 et 5 novembre : Convention des délégués des sociétaires de La Mondiale.

5 novembre : Lancement du Forum juridique de branches (à destination des juristes des fédérations). Siège boulevard Malesherbes (9h30-14h).

6 novembre : Forum numérique et pratiques innovantes au service des déficients visuels dans les locaux d'AG2R LA MONDIALE (boulevard Brune) en présence de Cédric O, Secrétaire d'État chargé du Numérique, et de Charles-Pierre Astolfi, Secrétaire général du Conseil national du Numérique.

19 novembre : Cérémonie des 40 ans du journal *Alternatives économiques* à Paris.

23 et 24 novembre : 14^e édition du Défi autonomie à Saint-Étienne, en partenariat avec AG2R LA MONDIALE.

24 et 25 novembre : 8^e Congrès international iCEPS 2020 à Toulouse, où le Groupe aura un stand. Le thème : « Prévenir et soigner les douleurs avec des interventions non médicamenteuses ».

27 et 28 novembre : 5^e édition des Journées de l'économie autrement à Dijon.

3 décembre : Les Entretiens Alzheimer organisés à Bordeaux avec la Fondation recherche Alzheimer.

4 décembre : Remise du prix 2020 de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE à Montholon.

8-9 décembre : Marathon budgétaire.

10 décembre : Rencontre des branches : Questionnement sur le rôle des branches. Locaux de Montholon (9h-14h).

10-13 décembre : 12^e édition du Festival Silver Eco et Silver Night.

Crédits photos : tous droits réservés/Getty Images/Xavier Renauld/Vincent Curutchet